

Violences faites aux femmes : à enseigner

Dans l'enseignement sur la « santé de la femme » au troisième cycle de médecine générale, Nadine Lazimi introduit la question des violences faites aux femmes, et rencontre des résistances.

À la journée de médecine générale en 2009, Gilles Lazimi présentait une enquête faite en 2007 dans son cabinet sur les violences faites aux femmes, retrouvant les mêmes chiffres que l'enquête nationale de 2000¹. Ce sont les mêmes chiffres dans toutes les enquêtes, les violences ont lieu surtout dans la vie de couple. Dans l'enquête de Nathalie Bajos de 2006, auprès de 10 500 personnes de 18 à 69 ans, 16 % des femmes avaient été victimes de tentatives de viol.

Le collègue qui dirige le département de médecine générale m'a demandé d'introduire cette question dans le module « Santé de la femme ». Je ne sais pas si les cinq autres enseignants le font. Quand nous sommes deux, c'est moi qui prends l'initiative. Pour faire comprendre la problématique aux étudiants, on présente l'enquête. Les médecins sont obligés de demander aux femmes si elles ont subi des violences, puis ils disent quelles difficultés ils ont eu à poser les questions². Ils pensent qu'on ne peut pas les poser car cela touche à l'intime. Pourtant, les femmes répondent sans problème.

Les autres enseignantes ne se sont pas approprié le sujet. Peut-être un peu plus maintenant que la parole s'est un peu libérée, au congrès de Nice³ il y avait plusieurs ateliers sur le thème. Les étudiants sont très intéressés. Ils sont attentifs, même s'il y a toujours les mêmes débats : est-ce qu'il y a des « hommes violents » ? L'un d'entre eux dit que des hommes aussi sont victimes de violences. Alors on rappelle qu'une femme meurt tous les trois jours de violences conjugales et on parle du problème d'entrer dans l'intimité des gens. On essaie de leur montrer que devant des pathologies banales chez les femmes : colopathies fonctionnelles, dépressions, addictions, tentatives de suicide... si on pose la question, on trouve des violences. A la question : qu'est-ce qu'on fait après ? On leur dit de ne pas rester seul, il faut travailler en réseau, on donne l'adresse des associations, le 3919⁴, le collectif contre le viol...

Les étudiants sont plus intéressés que les enseignants. Pourtant, le questionnaire à poser est facile, il y a

trois questions : avez-vous subi des violences psychiques, des violences verbales et des violences physiques, sur trois niveaux. Les enseignants ne sont pas formés et ne font pas le lien avec les tableaux douloureux atypiques : les douleurs pelviennes, les règles douloureuses... appelés psychosomatiques, qui peuvent être liés à des violences. Pourtant des séminaires sont organisés, il y a des campagnes nationales...

Entretien avec
Nadine Lazimi,
enseignante généraliste
Paris Diderot-Paris 7.
Propos recueillis par
Martine Lalande

Quand je fais cette formation, j'aborde la partie sur la violence à la fin, presque in extremis, comme un sujet sensible, à part, pas classique. Il faudrait développer tous les aspects de la question : la loi, la rédaction des certificats, la prise en charge. J'ai présenté un séminaire pour les enseignants de Paris 7⁵ à l'OGC⁶ dans le cadre de la formation continue. Ce projet a été refusé, considéré comme pas assez pédagogique, sans doute parce qu'il dérange. Je prépare un enseignement plus complet avec les problématiques juridiques, épidémiologiques, des cas cliniques et une attitude pratique pour les étudiants. ■

1. ENVEF : première enquête nationale des violences envers les femmes réalisée pour le secrétariat aux droits des femmes entre mars et juillet 2000 et qui a servi au rapport Henrion. Questionnaire sur : dmg.medecine.univparis7.fr/documents/cours/Femme/deviolen.ppt.
2. 77 % des médecins n'ont pas eu de difficulté à poser les questions. 70 % des médecins demandent une formation, en particulier pour connaître la loi, comment rédiger le certificat médical, etc.
3. Congrès de médecine générale organisé chaque année par le Collège National des Généralistes Enseignants, à Nice en 2011.
4. Numéro gratuit d'appel « SOS violences femmes » : 3919, collectif contre le viol : 08 00 05 95 95.
5. Collège des généralistes enseignants de Paris 7 : CGEP7.
6. Organisme de formation continue qui agréé les projets de séminaires, proposés par les associations et organismes de formation, qui seront indemnisés pour les médecins généralistes.